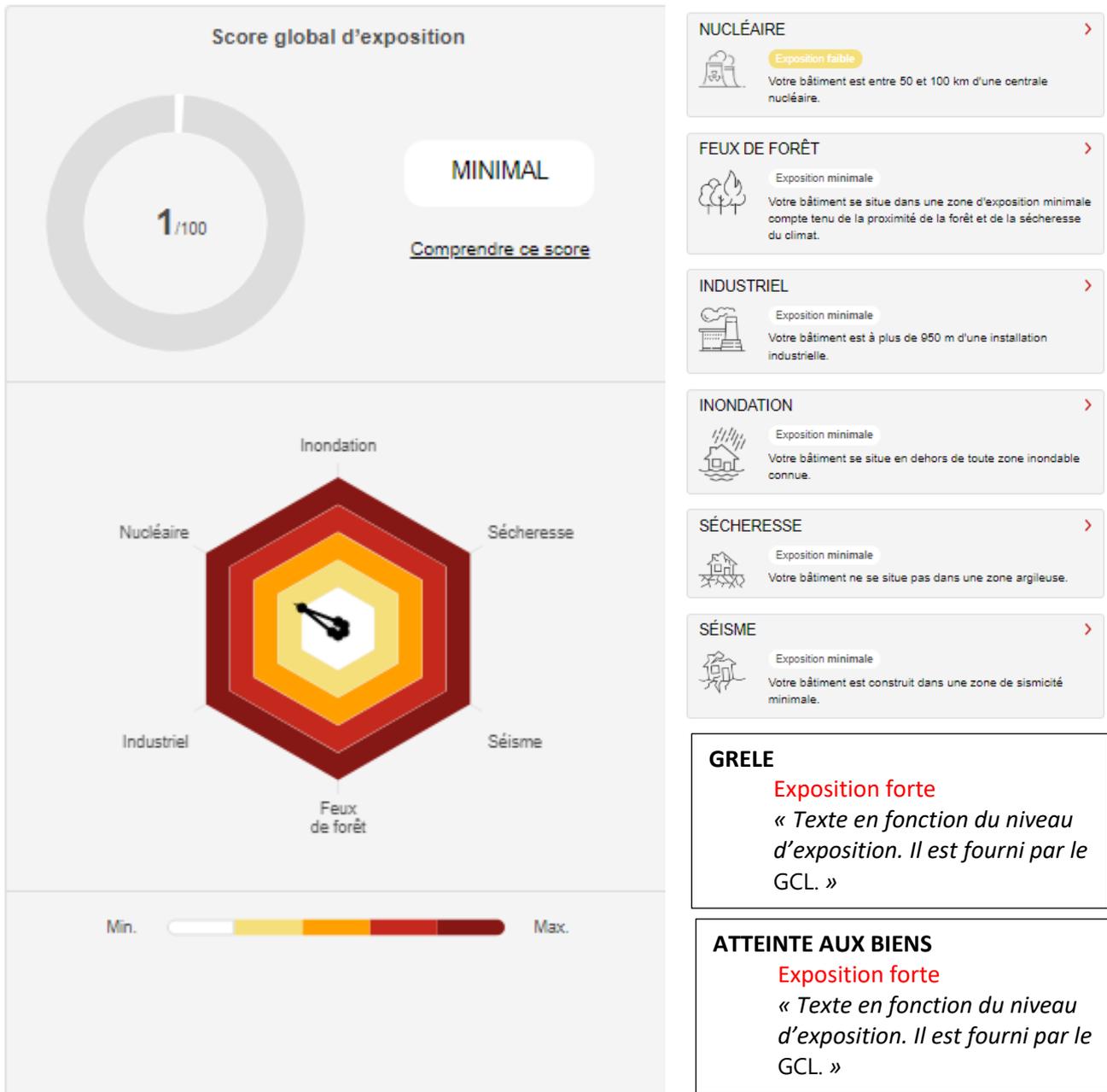


ENSEMBLE FACE AUX RISQUES _ FRONT

<https://ensemble-face-aux-risques.generali.fr/>

Proposition de contenu
pour Template Grêle et Template Atteinte aux biens

ENSEMBLE FACE AUX RISQUES RESULTATS DE VOTRE DIAGNOSTIC

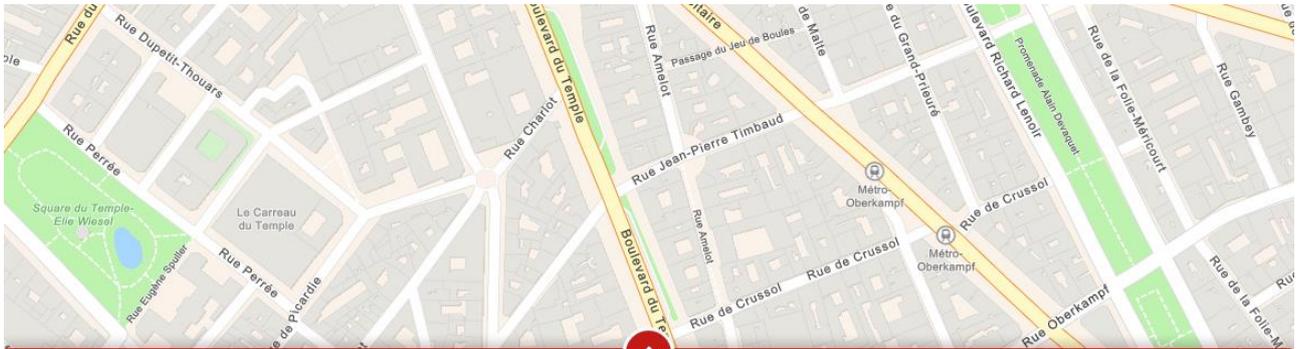


Template Grêle

< ENSEMBLE FACE AUX RISQUES

GRÊLE

Exposition forte



Prévention des risques de sécheresse

Voici les bons réflexes à adopter, avant et après.

GRÊLE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Qu'est-ce que le risque de grêle ?



Ouverture Pop in suivante :

QU'EST-CE QUE LE RISQUE DE GRÊLE ?

La grêle est une particule de glace supérieure à 5 millimètres. Sa formation est associée aux cumulonimbus (nuages à grand développement vertical, symbole des orages violents).

Les chutes de grêle sont donc des événements brefs et intenses. Même les plus petits grêlons peuvent causer de sérieux dommages aux habitations, véhicules et cultures, en quelques minutes seulement.

AVANT : ANTICIPEZ LE RISQUE DE GRÊLE

Generali propose à ses clients un service d'alerte SMS en cas d'événement climatique. Pour les recevoir, n'oubliez pas de renseigner votre numéro de mobile dans votre [Espace client](#).

[Découvrir ce service](#)

Pour les Clients
Generali

Generali propose un service d'alerte SMS en cas d'évènement climatique

[Découvrir ce service](#)

Pour les
prospects

LES NUMÉROS UTILES >

Pensez à les enregistrer dans les contacts de votre téléphone mobile.

Débranchez vos équipements électrique (antenne de télévision, tableau électrique, etc.).

Fermez les portes et fenêtres et les volets battants (composite, bois, résine) qui résisteront mieux à la grêle que vos carreaux.

Remontez les stores (tissu, moustiquaires, etc.) et les volets roulants (PVC, aluminium) pour les protéger contre la grêle.

Mettez à l'abri vos biens extérieurs (plantes en pot, mobilier de jardin, etc.) surtout ceux en plastique.

Ouvrez votre volet roulant de piscine pour qu'il ne soit pas endommagé.

PENDANT UN ÉPISODE DE GRÊLE

Restez à l'intérieur de votre habitation jusqu'à ce que l'averse de grêle soit terminée.

Éloignez-vous des fenêtres. Ne restez pas dans votre véranda.

Si vous êtes en extérieur, cherchez immédiatement un lieu où vous abriter ou protégez-vous la tête avec un objet ou un vêtement.

Si vous êtes dans votre véhicule, restez calme, ralentissez et si la visibilité devient trop réduite, stationnez dès que possible en mettant vos feux de détresse.

Garer votre véhicule à l'abri des projectiles, dans un garage, un parking couvert ou même sous un pont.

Attention au risque d'inondation susceptible lui-aussi de se produire en cas d'épisode orageux.

APRÈS UN ÉPISODE DE GRÊLE

Si nécessaire, afin d'éviter tout dommage consécutif sur votre habitation, **bâchez votre toiture et restaurez au maximum l'étanchéité de vos fenêtres**, ou faites appel à un professionnel pour cela.

Contactez rapidement votre assureur pour lui faire part des éventuels dommages et lui transmettre des photos de ces derniers.

Garez votre véhicule dans un garage ou sous un bâtiment couvert, ou à défaut hors des zones boisées. ✓

Couvrez votre véhicule d'une housse gonflable anti-grêle, d'une bâche ou d'une couverture épaisse s'il n'est pas abrité. ✓

Garez et orientez votre véhicule de façon à ce que les grêlons frappent l'avant de la voiture et le pare-brise. Ils sont renforcés et conçus pour résister à un impact plus important que les fenêtres latérales ou arrières. ✓

Ne prévoyez aucun déplacement et restez à l'abri (bureau, maison, etc.) jusqu'au passage de l'orage. ✓

➤ Pop in NUMÉROS UTILES

À enregistrer dans votre téléphone portable ainsi que dans ceux de vos proches, et à noter près de votre téléphone fixe :

<p>112 NUMERO D'URGENCE EUROPEEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p> <p>Appeler le 112</p>	<p>18 POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention.</p> <p>Appeler le 18</p>
<p>17 POLICE</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention de la police.</p> <p>Appeler le 17</p>	<p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.</p> <p>Appeler le 15</p>

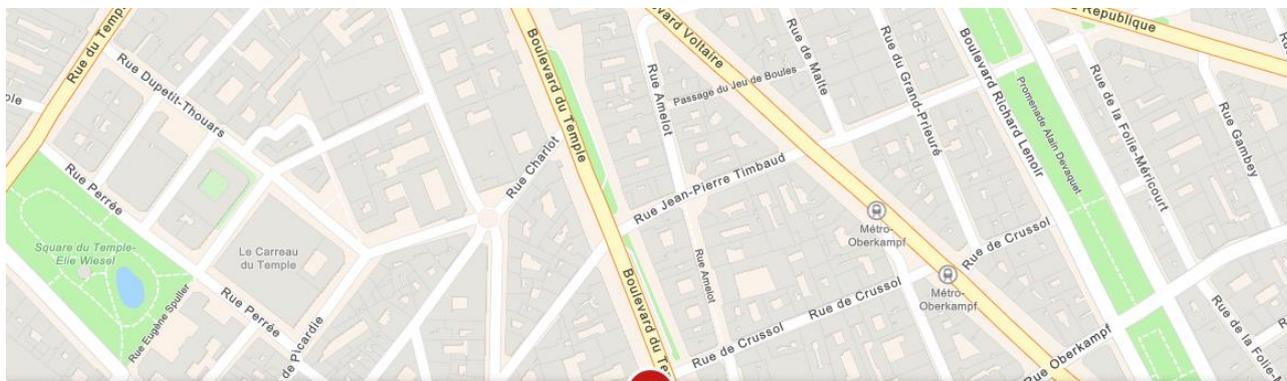
Afin d'avoir nos conseils toujours sur vous, où que vous soyez, avec ou sans réseau : téléchargez notre fiche prévention dans lequel vous trouverez de précieux conseils pour faire face à cet aléa !

Template Atteinte aux biens

< ENSEMBLE FACE AUX RISQUES

Atteinte aux biens

Exposition forte



Prévention des risques

Voici les bons réflexes à adopter, avant et après.

ATTEINTE AUX BIENS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Qu'est-ce que l'atteinte aux biens ?



Ouverture Pop in suivante :

QU'EST-CE QUE L'ATTEINTE AUX BIENS ?

Le **vol** est la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui et le **vandalisme**, une dégradation ou destruction volontaire d'un bien (logement, effets personnels, voiture, etc.) commise par un tiers.

Outre votre habitation, l'atteinte aux biens peut s'étendre à votre véhicule ou à un vol de papiers, objets et effets personnels que vous portez sur vous. Ce type de vols regroupe 2 formes distinctes :

- **le vol à la tire ou vol par pickpockets** consiste à subtiliser les objets ou effets personnels que la victime porte sur elle et notamment dans ses poches sans éveiller son attention ;
- **le vol à l'arraché** est, quant à lui, un vol avec violence commis en arrachant de force à la victime un objet qu'elle porte sur elle (par exemple, un sac à main ou un téléphone portable).

AVANT : ANTICIPEZ LE RISQUE DE VOL

Pensez à sécuriser votre logement avec un service de télésurveillance.

[Profitez de notre offre tout inclus VERISURE](#)

Pour les Clients
Generali

Pensez à sécuriser votre logement avec un service de télésurveillance.

[Découvrez le service VERISURE](#)

Pour les
prospects

LES NUMÉROS D'URGENCE >

Pensez à les enregistrer dans les contacts de votre téléphone mobile.

✓
Installez une porte blindée, une serrure de sécurité et des vitres anti-effraction.

✓
Installez un coffre-fort encastré pour sécuriser vos objets précieux, argent liquide ou documents sensibles.

✓
Évitez de laisser des objets à l'extérieur pouvant faciliter l'accès à l'étage (échelles, escabeau ou tous instruments qui pourraient aider les cambrioleurs à s'introduire chez vous).

✓
Lorsque vous sortez, mettez vos objets de valeur dans une poche très proche du corps : évitez de les mettre dans votre sac à main ou une pochette (carte bancaire, smartphone, etc.).

✓
Sécurisez votre voiture, éteignez le moteur et retirez les clés, même pour une course rapide

✓
Pour éviter le carjacking, verrouillez les portières, fermez les vitres côté passagers, retirez vos effets personnels des sièges.

SI VOUS VOUS ABSENTEZ

✓
Fermez les volets, baies vitrées et les portes.

✓
Ne laissez jamais votre clé à proximité de votre domicile (pots de fleurs, paillason, etc.).

✓
Évitez d'emporter vos clés dans un même sac ou vêtement que des **papiers indiquant votre adresse**.

✓
Tâchez de rester discret sur les réseaux sociaux qui peuvent représenter une source d'information conséquente pour les cambrioleurs.

✓
Ne laissez pas votre habitation trahir votre absence (installez une lampe avec programmateur, etc.).

✓
Laissez un double de clés à vos proches pour qu'ils puissent simuler une présence durant votre absence ou prêtez-leur votre logement.

APRÈS UN VOL

✓
Alertez immédiatement la gendarmerie ou le commissariat le plus proche (dans un délai de 48 h maximum) et portez plainte. **En cas de vol de vos moyens de paiement** (chéquier ou carte bancaire), **faites opposition immédiatement** en appelant votre banque.

✓
Déclarez le sinistre sous 5 jours à votre assureur

✓
Apportez la preuve de l'existence et de la valeur des biens volés ou détériorés.

Stationnez dans une rue fréquentée et bien éclairée ou garez votre véhicule à l'intérieur (garage, cour, jardin...) si possible.



Restez toujours dans le véhicule avec un acheteur potentiel qui souhaite l'essayer.



➤ Pop in NUMÉROS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'URGENCE

112 Numéro d'urgence européen

Si vous êtes victime ou témoins d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

18 Pompiers

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention.

17 Police

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention de la police.

Afin d'avoir nos conseils toujours sur vous, où que vous soyez, avec ou sans réseau : téléchargez notre fiche prévention dans laquelle vous trouverez de précieux conseils pour faire face à cet aléa !

[Fiche de prévention Atteinte aux biens](#)